

Interview de Peter Wallensteen

M. Peter Wallensteen est professeur « Dag Hammarskjöld » en recherche sur la paix et les conflits à l'Université d'Uppsala (Suède), ainsi que professeur-chercheur en études sur la paix au Joan B. Kroc Institute for International Peace Studies, à l'Université de Notre-Dame (États-Unis). Il est le directeur et le fondateur du Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala qui, depuis 1982, tient des archives sur les conflits violents en cours et recueille des informations sur une gamme toujours plus large d'aspects de la violence armée, notamment la dynamique des conflits et leur résolution. La base de données du Programme est l'une des ressources les plus utilisées dans le domaine des conflits armés dans le monde, et sa définition des conflits armés est en passe de devenir une norme pour les études en la matière. Le Programme a rassemblé ses conclusions dans une base de données en ligne, consultable à l'adresse www.ucdp.uu.se.

Quels types de conflits sont pris en compte dans le Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala, et comment définissez-vous les conflits armés ?

Nous nous efforçons de distinguer trois différents types de violence organisée qui, à notre avis, se combinent souvent, ce qui nuit à la clarté pourtant nécessaire. Le premier type de base est celui du conflit armé, qui est défini comme un différend politique entre un acteur (un État) et un autre acteur (qui peut être un État ou une organisation). Ce conflit doit avoir atteint une certaine gravité, que nous avons fixée à 25 personnes tuées au cours d'une année. Nous surveillons donc des situations de tous types et observons leur évolution ; lorsqu'elles franchissent le seuil de 25 décès, nous les intégrons au Programme. Voilà notre concept fondamental du conflit armé. En réalité, le mot-clé à retenir est le différend ou, comme nous l'appelons en termes légèrement plus académiques, « l'incompatibilité » : l'existence d'un différend politique est véritablement essentielle dans ce cadre. Par exemple, nous n'incluons pas les accrochages, les tirs de gardes à la frontière et d'autres situations similaires, lorsqu'elles s'apparentent plutôt à un accident ou, visiblement, ne s'inscrivent pas dans une stratégie politique.

Imaginons, par exemple, un échange de tirs entre forces armées à la frontière entre deux États : cette situation serait-elle considérée, selon votre concept, comme un conflit armé ?

Éventuellement. Nous examinerions le cas pour confirmer qu'il existe bel et bien une intention politique, et que le garde n'a pas simplement tiré sans raison. Et, bien sûr, plus de 25 personnes doivent avoir été tuées. Ce seuil signifie que qu'un certain nombre d'incidents minimes ne sont pas inclus dans notre liste annuelle des conflits armés.

Outre ce concept fondamental de conflit armé, quels sont les deux autres types de conflits que vous étudiez ?

De nombreux conflits surviennent entre des acteurs non étatiques : violences communautaires, attaques entre tribus adverses ou gangs de différentes natures, etc. Nous nous appliquons à intégrer ces cas-là, mais dans une catégorie distincte que nous appelons conflits non étatiques. Il est souvent difficile de déterminer les raisons qui motivent ces violences, ou dans quelle mesure elles revêtent un caractère politique – nous considérons donc ces situations comme une catégorie différente de celle des conflits armés, qui sont clairement des combats à visée politique menés dans le but de contrôler un gouvernement ou un territoire.

Cette interview a été menée le 28 avril 2009 par Toni Pfanner, éditeur en chef de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

La version originale anglaise a été publiée dans : *International Review of the Red Cross*, Vol. 91, N° 873, mars 2009, pp. 7-19.

Ce type de violence n'est pas dirigé contre l'État, mais est réellement intercommunautaire. Le cas de la Somalie relève-t-il de cette catégorie ?

Pendant une longue période, oui. Cela dépend de l'existence ou de l'absence d'un gouvernement. Mais une large part de la violence qui s'exerce en Somalie relève de ce type de conflit non étatique, s'agissant d'affrontements entre seigneurs de la guerre.

Qu'en est-il du troisième type de conflit ?

Nous appelons cette troisième catégorie la violence unilatérale : c'est-à-dire, lorsque la violence vise des populations particulières qui ne sont pas organisées. Cette catégorie recouvre, entre autres, les génocides, de nombreux actes de terrorisme, etc. La violence peut être exercée par un État ou par un acteur non étatique.

Nous jugeons que ces trois définitions sont passablement différentes les unes des autres. Ainsi, il est possible d'analyser si les trois catégories se combinent ou s'influencent mutuellement. C'est de cette façon que nous tâchons d'appréhender un certain nombre de cas, qui ne sont pas des conflits armés ordinaires, de manière significative.

S'agissant du terrorisme, il y a d'une part les actes de terrorisme, qui peuvent être qualifiés de « violence unilatérale » telle que vous l'avez définie. D'autre part, il existe des mécanismes de lutte contre le terrorisme. Les activités antiterroristes relèvent-elles de la première catégorie de conflit armé, ou également de la troisième catégorie (violence unilatérale) ?

La plupart de ces activités relèveraient sans doute de la première catégorie, car généralement – comme par exemple pour Al-Qaïda –, un gouvernement lutte contre un acteur non étatique organisé. Nous définirions donc la lutte des États-Unis contre Al-Qaïda comme un conflit armé, quel que soit l'endroit où les opérations se déroulent.

La distinction entre vos différentes catégories s'appuie sur le concept de conflit armé. Pensez-vous que ce dernier est très semblable au conflit interétatique ?

L'histoire joue un rôle important. À l'Université du Michigan, j'ai étudié un projet intitulé « Les corrélats de la guerre », qui était axé sur les conflits interétatiques. Il commençait par définir différents types de conflits interétatiques, puis créait par la suite une catégorie distincte pour les conflits internes. Selon moi, il était préférable d'avoir une seule définition du conflit armé, alors à Uppsala, nous nous sommes efforcés d'intégrer les deux aspects pour les rendre comparables. Cela est possible avec notre définition actuelle. Un conflit armé qui oppose un État à un autre État est un conflit interétatique. Un conflit qui oppose un État ou un gouvernement à un mouvement rebelle est un conflit interne. Nous parvenons ainsi à n'avoir qu'une définition du conflit armé qui se fonde sur les mêmes critères, que le conflit soit interétatique ou interne.

L'occupation constitue de toute évidence un différend ou une incompatibilité politique ; s'inscrirait-elle dans votre définition du conflit armé ?

Eh bien, cela dépend de qui sont les acteurs du conflit. Prenons l'exemple d'Israël contre l'Organisation de Libération de la Palestine : il ne s'agit pas d'un conflit interétatique, car la Palestine n'est pas un État indépendant, bien qu'elle soit reconnue par certains. Il s'agit donc d'un État contre un acteur non étatique, ce qui relève clairement de notre première catégorie de conflit armé.

Cette première catégorie serait en réalité très proche de ce que le droit international des conflits armés prévoit, à savoir deux types fondamentaux de conflits : internationaux et non internationaux.

Oui, c'est exact. L'idée est d'éviter d'avoir des critères très fortement différenciés pour définir un conflit armé. Aujourd'hui, alors que tous ces aspects se combinent beaucoup plus, il est utile de disposer d'une définition fondée sur la nature des parties au conflit. Le problème, c'est évidemment que le système du droit international reste très axé sur les conflits interétatiques.

Dans la première catégorie, un différend politique est nécessaire. Toutefois, aujourd'hui, on observe souvent une association entre des facteurs politiques et des éléments criminels reliés au conflit (par exemple, la criminalité liée au trafic de drogue), ce qui alimente le conflit, comme en Colombie ou dans certains pays africains. Une telle situation, où les motifs politiques et criminels se confondent, serait-elle toujours considérée comme un conflit armé ?

Dans ce cas, la situation devient vraiment très complexe. Pour nous, l'élément clé est le différend ou l'incompatibilité. Ces groupes criminels aspirent-ils à prendre le contrôle du gouvernement, ou non ? Visent-ils à régner sur une partie spécifique du territoire ? Si oui, nous les intégrons à notre catégorie. Certains conflits liés au trafic de drogue, en Colombie par exemple, sont entretenus dans le but d'influencer le processus politique. Cependant, une large part des violences n'est pas motivée par des raisons politiques ; parfois, les acteurs luttent pour acquérir non pas le pouvoir politique, mais des profits criminels de différentes natures. Nous ne qualifierions pas cela de conflit armé, car les acteurs ne cherchent pas à exercer un pouvoir politique. Nous distinguons les conflits politiques des activités criminelles : nous ne souhaitons pas classer des activités purement criminelles dans la catégorie des conflits armés.

Prenons l'exemple des cartels de la drogue qui s'opposent aux forces militaires avec violence, mais qui n'ont clairement pas d'aspirations politiques, du moins à ce stade. Leur cas s'inscrirait-il dans la première catégorie, ou en serait-il exclu ?

Généralement, il serait exclu. Nous considérons notamment ce qui se passe au Mexique plutôt comme de la violence non étatique : deux gangs qui s'affrontent pour contrôler un marché particulier dans une ville particulière, par exemple. À mon avis, à ce jour, aucun n'a encore véritablement défié l'État sur le plan politique. Les barons de la drogue n'essaient pas de conquérir le pouvoir, ils ne cherchent pas à prendre la tête de l'État. Peut-être cherchent-ils à influencer l'État, notamment en empêchant celui-ci de s'ingérer dans leurs affaires, mais ce n'est pas comme prendre le contrôle des institutions politiques. Nous nous appliquons à distinguer ces types de violence en fonction du type d'aspirations que les groupes nourrissent.

Donc, peu importe que les groupes luttent pour des raisons religieuses ou économiques, par exemple, le facteur déterminant est leur impact concret ou recherché sur le système politique.

Oui, c'est là l'élément principal. Nous ne tenons pas du tout compte des causes du conflit. Nous nous contentons de présenter la violence organisée, qui peut être causée par une multitude de facteurs différents. Elle peut parfois être déclenchée pour des raisons ethniques, de classes, etc. La cause est indépendante du phénomène de conflit en soi.

Il semble que l'on reste dans une vision relativement traditionnelle du droit international : la distinction se fait entre les lois qui régissent les raisons d'entrer en guerre (jus ad bellum), et celles qui s'appliquent à la situation de guerre consécutive (jus in bello).

C'est exact, et je pense que l'explication est claire : d'un point de vue intellectuel, il est bien plus satisfaisant de distinguer les causes. Nombreux sont ceux qui affirment, par exemple, que tous les conflits sont de nature ethnique, mais en étudiant la question, on découvre qu'un conflit est rarement lié à un facteur unique. On observe toujours une association de plusieurs éléments, mais le conflit en cours peut être enregistré. Comprendre ses origines, ses fonctions et son règlement relève de l'analyse, qui est indépendante du fait de consigner le phénomène.

Vous avez expliqué que vous intégrez à la fois les conflits interétatiques et les conflits entre un État et un acteur non étatique, à condition qu'un différend politique existe. Faites-vous une distinction entre les conflits armés internationaux, non internationaux et internationalisés dans cette catégorie, ou vous préoccupez-vous avant tout du critère du différend politique ?

Les informations dont nous disposons peuvent être utilisées en fonction de l'analyse souhaitée. Par exemple, nous pouvons aussi répertorier quels autres acteurs prennent part au conflit. Les parties primaires sont l'État et l'autre État ou l'organisation adverse qui participent aux combats. Bien entendu, ces parties peuvent recevoir un soutien d'autres acteurs, que nous appelons parties secondaires. Il est possible qu'une partie au conflit secondaire envoie des troupes dans la région ; si cette partie est un autre État, le conflit est alors internationalisé. Il en existe d'ailleurs un nombre relativement important de ce type. Nous avons mené une étude distincte sur cette question. Les parties secondaires ne participent pas forcément à la guerre en déployant leurs propres troupes, mais peuvent soutenir l'un des acteurs sur un plan financier, politique ou autre. Il y a parfois tout un ensemble d'acteurs secondaires engagés dans le conflit, ce que nous enregistrons.

Dans notre base de données, on trouve quelque 120 indications différentes qui sont accessibles gratuitement à toute personne désireuse de mener sa propre analyse. Par exemple, nous publions régulièrement dans le *Journal of Peace Research* des articles sur des catégories de conflits telles que interétatique, internationalisé ou encore exclusivement interne. Nous tenons à ce que ces données soient facilement accessibles pour permettre aux analystes d'effectuer toute catégorisation souhaitée. Cependant, nous n'affirmons pas qu'un conflit donné est exclusivement d'une seule nature. J'estime que tous les conflits présentent de multiples facettes. Sur le plan intellectuel et en toute honnêteté, nous ne pouvons pas déclarer : « ceci est un conflit internationalisé ». Nous pouvons en revanche fournir des informations et laisser les analystes trancher.

Dans la deuxième catégorie, la violence non étatique, quels sont les principaux types de situations que vous étudiez ?

Eh bien, il s'agit de situations dans lesquelles l'État est faible ou n'a pas de participation directe. L'exemple typique, comme vous l'avez mentionné, est celui de la Somalie. Un autre exemple est celui du Nigéria, où l'on décrit généralement des affrontements opposant des groupes chrétiens et musulmans, ou celui de l'Inde, où l'on parle de violences communautaires. Ces événements peuvent être réellement dévastateurs et avoir un impact énorme sur les populations. Néanmoins, nos archives démontrent qu'ils restent habituellement brefs. Il s'agit d'explosions de violence qui durent plusieurs jours, voire quelques semaines, mais qui ne se prolongent pas à la manière d'une guerre. Elles sont souvent arrêtées ou contenues. Leur dynamique diffère, mais il ne fait aucun doute qu'elles doivent faire partie de notre panorama de la violence politique.

Cette catégorie inclurait-elle aussi les violences dans les favelas de Rio, par exemple ?

Nous avons débattu de ce type de question et de la voie à suivre dans ce cas précis, mais ces violences devraient en principe être incluses, si nous pouvons déterminer que les groupes sont

clairement organisés de façon comparable. Il s'agit alors d'un conflit non étatique. Ou, dans le cas de gangs armés qui s'en prendraient à la population locale, par exemple, la situation s'apparenterait plutôt à de la violence unilatérale.

Dans la troisième catégorie (violence unilatérale), l'exemple le plus frappant est certainement celui du génocide, mais vous avez indiqué que les actes de terrorisme pourraient aussi remplir les critères. Serait-ce le cas des situations du type Al-Qaïda ?

Oui, l'idée est qu'il n'existe pas nécessairement d'affrontement politique entre des acteurs organisés dans les deux camps. Un camp peut être organisé et viser délibérément des civils. L'exemple typique est évidemment l'attaque contre le World Trade Centre à New York, le 11 septembre 2001. Les victimes étaient des civils qui n'avaient pas de fonction militaire et ne faisaient pas partie de l'administration politique des États-Unis. Ils venaient à leurs occupations quotidiennes lorsqu'ils ont soudainement été exposés à cette attaque et tués. Le terrorisme relève très souvent de ce type de situation : une attaque contre des civils qui ne prennent pas forcément part à une lutte politique. Il en va de même pour les génocides : par exemple, entre 1993 et 1994, le Rwanda a été le théâtre d'un conflit armé mineur, mais aussi d'un immense génocide, que nous considérons comme un problème distinct. Le génocide a fait quelque 800 000 morts, tandis que le conflit armé était très limité. Toutefois, ce qui est étrange, c'est que les Nations Unies, par exemple, se sont essentiellement concentrées sur le conflit armé au détriment du génocide.

Au moins à une certaine époque, avant les attaques du 11 septembre 2001, Al-Qaïda était une entité organisée – du moins en Afghanistan, où le groupe avait des structures clairement organisées. Aujourd'hui, il s'agit sans doute d'un réseau plutôt lâche où les actes sont purement individuels. Cela implique-t-il un passage de la première catégorie à la troisième ?

Oui, nous examinons chaque situation et établissons même des subdivisions. Des combats entre les forces armées et une organisation telle qu'Al-Qaïda en Mésopotamie relèveraient probablement d'un conflit armé. Toutefois, si la même organisation commet des attentats-suicide contre des civils, on a affaire à l'aspect terroriste.

Cela est particulièrement important pour la jurisprudence aux États-Unis, où la Cour suprême a clairement énoncé dans la décision Hamdan qu'un conflit armé était en cours entre les États-Unis et Al-Qaïda.

Nous avons considéré les États-Unis et Al-Qaïda comme étant les parties adverses d'un même conflit armé, car cela correspond à *notre* définition du conflit armé.

Les États-Unis et Al-Qaïda se livrent bataille en Afghanistan, mais si la même chose se produisait au Yémen, par exemple, pourrions-nous parler de conflit armé dans ce cas ?

Oui, car l'élément essentiel est présent : ils sont en différend. Tant qu'il y a incompatibilité, le lieu où les combats proprement dits se déroulent importe peu ; ce sont les mêmes acteurs qui s'affrontent sur différents champs de bataille, pour ainsi dire.

Mais même ainsi, les acteurs individuels dans de telles situations peuvent avoir un lien très ténu, voire uniquement philosophique, avec Al-Qaïda, et ne pas être véritablement organisés sous les ordres d'un commandement central.

C'est justement là la question centrale. Nous nous employons à déterminer si l'activité est véritablement organisée par le centre, Ben Laden, où qu'il se trouve, ou si Al-Qaïda n'est qu'une sorte de source d'inspiration pour ces autres groupes. En principe, nous identifions les acteurs et déterminons s'ils font vraiment partie d'Al-Qaïda, ou s'ils sont un organisme

indépendant. Parfois, notamment dans le cas d'Al-Qaïda en Mésopotamie, nous définissons le groupe comme un nouvel organe indépendant, plutôt que comme une composante d'une structure fortement centralisée.

Tout dépend donc de la situation : par exemple, la classification peut différer en Afghanistan, où le groupe est mieux organisé, par rapport à l'attentat de Madrid, dont les auteurs agissaient de façon plus individuelle ?

Ces groupes sont probablement distincts, mais inspirés par Al-Qaïda. C'est le cas avec de nombreux acteurs. Cela pose un véritable problème, par exemple, avec les groupes palestiniens. De nouvelles sections apparaissent de temps à autre, et il est très difficile de déterminer si elles font partie du Hamas, du Fatah ou si elles sont indépendantes. C'est toujours une difficulté dans certaines situations où les groupes d'opposition sont passablement fragmentés. De même, il n'est pas facile de déterminer le degré de centralisation de certaines de ces organisations. Notre objectif est d'enregistrer le plus grand nombre possible d'exemples de violence armée organisée. Nous n'avons aucune raison d'en exclure, si ce n'est pour veiller à ce que nos définitions soient appliquées de manière rigoureuse.

Dans le cadre de vos recherches sur les conflits, avez-vous remarqué l'émergence de nouveaux types de conflits ou découvert que certains types prenaient de l'importance ?

C'était notre idée initiale. De nombreuses personnes affirmaient que l'ancien modèle de conflit armé avait disparu et qu'aujourd'hui, les nouvelles guerres étaient plutôt de type non étatique ou liées au terrorisme. Au sein du projet, nous sommes précisément en train d'essayer de recueillir des données sur les conflits survenus ces 20 dernières années, pour vérifier si un tel changement s'est opéré. Sur la base de certains de ces résultats, nous avons découvert que les conflits armés sont spécifiques, car ils sont menés sous l'impulsion politique des États, ils durent plus longtemps et sont généralement mieux financés que d'autres types de violence. Ils sont plus continus et homogènes que la violence non étatique, qui tend à éclater puis à disparaître bien plus rapidement, ou que la violence unilatérale, qui consiste à viser des victimes et à tenter d'obtenir des effets spectaculaires pour effrayer la population, mais sans mener de combats permanents comme dans les situations de conflit armé. Il semble que ces trois catégories recouvrent des phénomènes de conflits de différents types. Quoi qu'il en soit, notre conclusion est que les conflits armés sont réellement ceux qui mobilisent le plus de ressources, qui sont les plus meurtriers et qui compromettent le plus la sécurité des populations.

Cela est-il principalement dû au caractère prolongé de ces conflits ?

Oui, et aux ressources en jeu. Prenez l'exemple de la guerre qui a sévi cette année à Sri Lanka, et qui est la plus dévastatrice que nous ayons vue depuis plusieurs années. Vous constaterez que les deux parties sont des acteurs puissamment armés qui s'affrontent depuis plus de 25 ans, et les dommages paraissent immenses. Même des actes terroristes comme celui du 11 septembre n'atteignent pas des chiffres aussi impressionnants. L'effet de peur du terrorisme est très marqué, mais le nombre de personnes tuées est probablement plus faible que dans les conflits armés.

Pourtant, les budgets alloués à la gestion des menaces et des guerres traditionnelles sont souvent réduits, alors que la part du budget militaire réservée aux conflits non traditionnels ne cesse d'augmenter.

Effectivement, et je pense que cela est lié au fait que l'impact psychologique du terrorisme est énorme, à cause de son aspect imprévisible. Je vais prendre l'avion : y aura-t-il une bombe ? Cela donne aux gens un sentiment direct d'insécurité. Si une guerre est en cours, vous

connaissez la zone où se déroulent les combats et vous savez comment vous tenir à l'écart. Sur le plan politique, je pense que la plupart des terroristes n'ont pas vraiment réalisé leurs objectifs : leurs actes ont surtout été contre-productifs et ont fortifié leurs opposants. Par contre, il est certain qu'ils ont un impact psychologique marqué.

On peut aussi avancer qu'en cas d'attaque terroriste majeure, avec utilisation d'armes « sales », par exemple, les conséquences pourraient être catastrophiques, voire dépasser celles de certains conflits armés traditionnels.

Exactement, oui. La peur incite à augmenter les budgets.

Dans votre étude, vous évaluez ce que vous appelez les « décès liés aux combats » dans une zone déterminée, ce qui vous sert d'indication pour confirmer l'existence d'un conflit. Si un tel dénombrement est sans doute possible dans des situations comme le conflit israélo-palestinien ou à Sri Lanka, il peut être nettement plus complexe lorsqu'un réseau mondial est en action. Dans ces cas, établissez-vous différentes subdivisions, ou procédez-vous à une évaluation globale ?

Nous nous appliquons à évaluer et à traiter tous les conflits de la même façon. Nous effectuons un strict recensement des événements liés aux affrontements et nous cherchons à recueillir des preuves des combats qui se sont déroulés : combien de personnes y ont participé, combien ont été tuées, qui étaient les belligérants, etc. La principale objection qui nous est souvent adressée est que de nombreux décès sont dus aux effets secondaires de la guerre (l'effondrement du système de santé, par exemple), ce qui est tout à fait exact. Nous n'en tenons toutefois pas compte, car nous nous limitons strictement aux décès liés aux combats. Nous pensons que l'impact sur la santé mérite lui aussi d'être étudié, mais il dépend souvent de plusieurs autres facteurs qui ne sont pas liés à la guerre, comme l'état du système de santé avant le conflit.

Vous concentrez-vous uniquement sur les personnes tuées, ou tenez-vous aussi compte de celles qui sont portées disparues, blessées ou déplacées ?

Globalement, nous nous concentrons seulement sur les décès, car c'est souvent dans cette catégorie qu'on obtient les meilleures informations. Le nombre de blessés dépend d'interprétations très différentes de ce que blessé signifie, tandis que la mort est un statut clair.

Recueillez-vous également des informations sur ces autres catégories de victimes potentielles ?

Non, pas pour les publier. Nous pouvons recevoir de telles informations par différents canaux, mais effectuer une étude systématique – enregistrer le nombre de blessés, de maisons détruites, etc. – constituerait en soi un énorme projet de recherche.

Même en restant dans le cadre restreint des décès, les chiffres avancés sont parfois assez contradictoires, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes tuées en Irak. Comment faites-vous ces calculs, et quelles sources utilisez-vous ?

Je pense que la plupart des débats actuels tournent autour de cette question. Certaines études s'appuient sur des méthodes épidémiologiques : on se rend sur place pour interroger les gens et essayer de leur faire estimer le nombre de décès, et c'est ainsi qu'on se retrouve avec des estimations discordantes. Ce que nous nous efforçons vraiment de faire est d'analyser les combats et les événements qui ont eu lieu, et pour les découvrir, nous recourons à toutes sortes de ressources. Nous utilisons abondamment une base de données nommée « Factiva », qui rassemble des nouvelles de l'actualité provenant de quelque 25 000 sources ; on y trouve par exemple beaucoup d'informations traduites de langues locales en anglais. En outre, nous

examinons notamment les rapports des gouvernements adressés aux congrès ou aux parlements. Nous essayons de trouver des chercheurs qui rendent compte de situations qu'ils ont vécues, ou des données qu'ils ont collectées. Les organisations non gouvernementales fournissent également des informations très utiles.

Nous cherchons à obtenir toutes ces versions de diverses sources pour attester que les combats se sont réellement produits et qu'ils ont fait des victimes. L'approche épidémiologique, quant à elle, s'appuie souvent sur des témoignages individuels. Je pense que cela peut parfois conduire à des exagérations, car on ne vérifie pas toujours la cause des décès, s'ils se sont vraiment produits dans le cadre des combats, etc. C'est pourquoi les estimations peuvent être relativement divergentes.

Dans le cas des deux principales études effectuées sur l'Irak, vous penchiez donc pour l'Iraq Body Count, qui a adopté une approche similaire à la vôtre, plutôt que pour le rapport Lancet, qui est fondé sur des données épidémiologiques ?

Absolument. Le même genre de débat est en cours sur le Congo, où des chercheurs, comme pour le rapport *Lancet*, ont localisé plusieurs sites et s'y sont rendus pour interroger les gens, puis ont essayé d'extrapoler leurs résultats à l'ensemble du pays. L'analyse est très difficile au Congo, car on ignore combien de personnes vivaient là avant les hostilités, les recensements n'étant pas fiables. En Irak, le recensement de la population pourrait être légèrement plus sûr. Ces études sont avant tout des estimations. Nous avons seulement cherché à savoir où des personnes avaient été tuées – vous pourriez dire qu'il s'agit peut-être d'une sous-évaluation, mais sur le long terme, il s'est avéré que nos méthodes fonctionnent très bien. Par exemple, on avait toujours estimé qu'environ 250 000 personnes avaient péri en Bosnie entre 1991 et 1995. Aujourd'hui, la vaste base de données constituée par le Centre de recherche et de documentation de Sarajevo donne un nombre de près de 100 000, ce qui est nettement plus proche de notre propre estimation. Dans tous les conflits de ce type, les gens ont des raisons de vouloir que le nombre de victimes soit très élevé, mais nous tenons à être aussi précis que possible.

Vous utilisez différentes sources extérieures ; vous n'envoyez donc pas vos propres enquêteurs effectuer des évaluations sur le terrain ?

En effet, nous ne pouvons pas vraiment mener nos propres études sur le terrain. Au fil des ans, nous avons appris à lire les données avec la plus grande prudence. Avec le temps, nous savons combien de victimes certaines armes peuvent faire, etc. Par ce biais, nous apprenons à comprendre ce qui s'est sans doute passé.

Recevez-vous aussi des informations d'organisations humanitaires ?

Ces organisations jouent un rôle absolument crucial, tout comme les organisations de défense des droits de l'homme, dont les rapports sont des sources d'une grande importance pour nous. Il est certain que les organisations humanitaires ont des collaborateurs sur le terrain qui peuvent fournir d'excellentes estimations. Ces dix dernières années, les informations sur le déroulement des événements dans plusieurs foyers de troubles dans le monde se sont remarquablement améliorées. Lorsqu'on remonte le cours de l'histoire, la tâche devient bien plus complexe. Même au début des années 1980, il était difficile de savoir ce qui se passait en Afghanistan, alors qu'aujourd'hui, on est vraiment mieux au courant de la situation. Ou pensez à l'Indonésie dans les années 1950, ou à la Birmanie dans les années 1950 et 1960. Aujourd'hui, nous avons même de meilleures connaissances sur la Birmanie, grâce à différentes techniques : par exemple, les images satellite nous indiquent si des villages ont été détruits ou non. J'estime donc que le monde est devenu d'une certaine manière plus transparent, s'agissant des manifestations de violence organisée.

Le Comité international de la Croix-Rouge est très réticent à communiquer des chiffres. Premièrement, nous ne possédons pas forcément l'information, car il est très difficile d'estimer le nombre de personnes touchées par la violence, même en connaissant bien la situation. Deuxièmement, nous craignons que les informations que nous publions soient instrumentalisées à des fins politiques.

Je favorise une approche très prudente ; c'est ce à quoi nous aspirons. Nous avons l'avantage d'être intégrés à une université : son autonomie est bien respectée. Cependant, j'ai entendu que des groupes et des gouvernements contestent des chiffres ou des définitions. Cela peut faire partie de leurs plans. Notre seul plan est de référencer ces conflits armés, de façon à permettre la comparaison et à être aussi fiables que possible, pour fournir une base de recherche sur les causes des conflits ou leur résolution. L'autonomie dont nous jouissons en tant qu'organisation associée à une université nous sauve vraiment. Si nous étions un organisme de l'ONU, nous serions soumis à une énorme pression politique. À cet égard, nous sommes attachés à notre autonomie, qui est similaire à celle du CICR, et nous estimons que c'est ce type de réputation qui bénéficie réellement au monde sur le long terme.

Vous avez indiqué au début que le seuil minimal pour classer une situation comme conflit était de 25 personnes tuées par an. Ce nombre n'est-il pas très faible à la lumière des conflits majeurs actuels ? Dans de nombreux pays, il serait sans doute possible de donner des exemples de violences communautaires qui ont fait 25 victimes en une année.

C'est effectivement un chiffre très faible, et c'est volontaire. Traditionnellement, la limite était fixée à 1 000 morts. D'autres études utilisaient un seuil de 200 ou de 100, mais nous voulions garder un petit nombre pour pouvoir examiner les conflits avant qu'ils ne soient trop étendus. Cette approche est efficace parce qu'elle permet de mener des études sur la prévention, et qu'elle ouvre la voie à de nouveaux types d'analyses pour déterminer combien de ces petits conflits vont s'intensifier et devenir des conflits majeurs. Un nombre étonnamment faible de cas dégénèrent vraiment, ce qui est une bonne nouvelle. De plus, un seuil bas nous permet de démontrer que les conflits fluctuent considérablement.

Certes, comme nous essayons de couvrir le monde entier, il n'est pas toujours facile de trouver des informations. Dans plusieurs conflits, le nombre de décès tourne autour du seuil de 25. Que faire si nous ne savons pas avec certitude s'il y a eu 25 morts, ou 30, ou 20 ? Le problème est le même dès qu'une limite est fixée. Cependant, on ne peut pas prendre un seul décès en considération. Par exemple, la ministre suédoise des Affaires étrangères a été abattue il y a six ans – c'était l'œuvre d'un seul homme –, mais nous estimons qu'un assassinat ne relève pas du même type de dynamique qu'un conflit armé. Dans un conflit armé, des groupes s'organisent pour avoir un véritable impact politique, et ils sont prêts à tuer pour cela. Or s'ils parviennent à livrer des combats qui font plus de 25 victimes par année, cela signifie qu'ils ont un degré d'organisation suffisant pour être comptabilisés.

Faites-vous malgré cela une distinction entre les conflits mineurs et majeurs ?

Nous qualifions un conflit armé de mineur lorsque le nombre de décès est supérieur à 25 et inférieur à 999. À partir de 1 000 morts, nous utilisons le terme de « guerre ». Cela fait clairement une différence, et dans notre dernier rapport, qui est en cours d'élaboration, nous démontrons qu'il existe actuellement cinq guerres avec plus de 1000 victimes dans le monde : à Sri Lanka, en Afghanistan, en Irak, en Somalie et au Pakistan. Lorsque j'explique cela à mes interlocuteurs, ils sont souvent très surpris : d'après les reportages des médias, il semble que leur nombre est bien plus élevé... mais ce n'est pas le cas. Bien entendu, nous utilisons cette sous-classification de « guerres » et « conflits armés mineurs » uniquement dans notre première catégorie de conflit armé, que nous traitons en priorité et sur laquelle nous

possédons actuellement des données. Pour cette raison, notre concept de « guerre » ne couvre pas les innombrables victimes au Congo, où une large part des combats relèverait probablement de la catégorie non étatique.

Constatez-vous que la violence non étatique fluctue davantage ?

Nous constatons qu'elle est plus sporadique. La violence explose, puis elle est contenue. La question de l'évolution de ces conflits non étatiques est très intéressante : pourquoi ne se transforment-ils pas en combats prolongés ? Quelles mesures sont-elles prises à l'échelon local pour les maîtriser ? Il semble que de nombreuses initiatives de pacification sont prises au niveau local, qu'on ne voit jamais sur les manchettes, mais qui sont sans doute extrêmement importantes pour la gestion des conflits non étatiques.

À votre avis, est-il possible que les trois catégories de violences se retrouvent en même temps dans un même pays ? Par exemple en Irak, où l'on observe un conflit armé aux motivations politiques, des violences intercommunautaires et même des actes de violence unilatérale ?

Tout à fait, les trois catégories peuvent exister au même endroit. C'est aussi le cas en Inde, par exemple : plusieurs petites guerres qui se déroulent dans le nord-est du pays, des violences intercommunautaires dans d'autres régions et les attaques terroristes de Bombay, qui relèvent bien entendu d'une catégorie différente. D'un point de vue analytique, nous pensons qu'il est utile de les classer, de montrer que toutes les violences ne sont pas forcément les mêmes et qu'elles nécessiteraient sans doute la prise de mesures politiques très différentes. Des négociations politiques sont certainement nécessaires en cas de conflit armé ; pour les conflits non étatiques, il peut être utile d'entreprendre des démarches auprès des responsables communautaires. Le terrorisme est un phénomène qu'il faut traiter de façon indépendante : comment faire face aux auteurs d'attentats-suicide ou aux organisations qui les soutiennent ? Nous estimons que notre classification contribue, également dans le domaine politique, à dégager des idées sur la façon de gérer les différents types de conflits.

Vous avez indiqué qu'actuellement, il existe cinq situations qualifiées de guerres (conflits armés ayant fait plus de 1 000 victimes). Disposez-vous également de chiffres pour les deux autres catégories ?

Nous menons nos analyses d'année en année : ce chiffre est celui de 2008, et nous ne sommes pas encore parvenus à rassembler toutes les données pour cette année. Cependant, à ce stade, je peux vous donner les données de 2007.

Pourriez-vous décrire certaines des tendances que vous avez observées au sein de chaque catégorie, ou même dans plusieurs catégories ?

Il y en a quelques-unes. Tout d'abord, les conflits interétatiques sont aujourd'hui très, très peu nombreux, ce qui est surprenant. Je pense que c'est une bonne nouvelle : cela signifie que depuis la fin de la Guerre froide, il y a eu moins d'incidents qui se sont transformés en conflits armés internationaux graves. Néanmoins, lorsque cela se produit, les conflits peuvent prendre une tournure très sérieuse, comme la crise entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il est possible qu'un tel événement se soit amorcé en Géorgie en 2008, mais il a été contenu très rapidement car des intérêts étaient en jeu. En effet, tout le monde s'est rendu compte que la situation pouvait réellement se transformer en conflit interétatique majeur.

Par ailleurs, nous avons observé une réduction générale du nombre de conflits armés, nouvelle qui a été largement diffusée. En 1991-1992, on comptait quelque 50 conflits armés, mais en 2003, leur nombre était passé à 29. Aujourd'hui il est remonté à 35, donc il y a eu une augmentation, mais de nombreux conflits sont d'ampleur minime et très peu sont devenus des

guerres vraiment importantes. À nouveau, cela semble indiquer une sorte de faculté à empêcher les conflits de s'étendre, pour le moins.

Selon vous, quelles sont les raisons de cette réduction du nombre de conflits armés majeurs ?

Le nombre total actuel est bien en deçà de celui du début des années 1990. Je pense qu'on peut attribuer cela à l'intensification de l'activité internationale : l'action des Nations Unies, l'attention portée plus précocement aux conflits, ou encore la participation d'organismes supplémentaires tels que l'Union européenne. Je pense aussi que la présence des ONG, qui donnent l'alerte assez rapidement, a une influence.

Une autre théorie sur la réduction des conflits veut que le processus de démocratisation et d'ouverture des sociétés entraîne une diminution du nombre de conflits qui dégénèrent bel et bien. Cela me paraît un peu trop optimiste, mais il existe tout un débat sur la démocratie et la paix. Un autre argument avancé est que la croissance économique dans plusieurs pays a incité les populations à gagner de l'argent autrement qu'en entrant en guerre. Ce point me paraît important : il implique qu'au vu de la crise financière actuelle, nous devrions craindre une augmentation des conflits armés. Mais peut-être ne devrais-je pas terminer sur une note aussi négative.